

Publication municipale - Mairie de Saint-André-de-Corcy

ÉDITO

Nous espérons que la trêve estivale vous a été profitable et que vous abordez ce dernier trimestre 2023 en pleine forme.

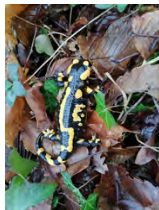
Cet été a été marqué, comme les années précédentes, par des fortes chaleurs ; certains d'entre vous ont pu venir à la mairie, se rafraîchir dans la salle du conseil, mise à disposition pour les personnes éprouvées par ces temps caniculaires.

L'eau a coulé de nos robinets, tant mieux ; la ressource en eau reste tout de même très fragile, suspendue à nos gestes raisonnables et quotidiens. Pour rappel, notre secteur est toujours en alerte renforcée pour les eaux superficielles et les eaux souterraines. L'État a mis en place la plateforme [VigiEau](#), pour connaître les détails de votre situation.

Faisons un bref retour sur ce qui s'est passé durant les mois précédents.

OPÉRATION AMPHIBIENS

Vous êtes désormais habitués ! Chaque année, à la même époque, a lieu l'action visant à fermer, de nuit, le Chemin de l'Hôpital, permettant aux espèces de traverser en sécurité. Ainsi, du 1er octobre au 30 novembre, le chemin est fermé de 20h00 à 6h30. Durant cet horaire, des membres de l'association Espace, Nature et Environnement sont mobilisés pour la protection et le recensement des espèces.



LA DÉCHÈTERIE PASSE À L'HEURE D'HIVER

Depuis lundi 2 octobre 2023, la déchèterie de Saint-André-de-Corcy a changé d'horaires :

lundi, jeudi, vendredi et samedi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 ;
mercredi de 13h30 à 17h00.

Ces horaires sont valables jusqu'au 31 mars 2024. Pour rappel, les déchèteries sont fermées les jours fériés.

POINT RÉEMPLOI

Depuis le 1er août, la déchèterie s'est dotée d'un **point réemploi**.

Si vous possédez des objets en bon état dont vous ne vous servez plus, tels que jouets, vaisselles, livres... vous pouvez les déposer à la déchèterie.

La Communauté de communes de la Dombes s'associe à l'association Tremplin pour permettre leur valorisation. Si les objets peuvent être réparés, ils seront revendus à bas prix dans les magasins de l'association Tremplin.

Évitons le gaspillage, réduisons nos déchets !

C'EST PARTI POUR LA STEP!

Le chantier de construction de la nouvelle station d'épuration de notre commune et de la commune voisine, Saint-Marcel-en-Dombes, a démarré le 22 mai 2023 et la 1ère pierre a été posée le 8 juillet par notre maire, L. Loreau, en présence de D. Petrone, maire de Saint-Marcel, de N. Alban, directeur régional de l'agence de l'eau RMC et de H. Cormorèche, conseiller départemental, tout deux financeurs.

Étaient présents R. Daubié, député de la circonscription, I. Dubois et P. Pottier, respectivement présidente et vice-président de la CCDOMBES.

N. Montmasson, maître d'œuvre, A. Ressort, représentant SUEZ et Y. Millour, directeur de HYDREA, entreprise qui réalise les travaux.



Le maire s'assure régulièrement, en personne, du bon déroulement du chantier.

POLICE MUNICIPALE

Françoise MARI nous a rejoints le 16 août 2023. Françoise est forte d'une expérience de plus de 26 ans dans la police municipale. Elle a travaillé dans de nombreux départements de notre région, toujours dans des petites communes. Vous l'avez certainement vue dans ses activités, Françoise est une personne de proximité dont la volonté de lier des connaissances avec les habitants fait partie de ses actions. Après sa période d'observations et d'intégration, Françoise nous fera part de son programme en lien avec la prévention à destination des écoles et des séniors. Nous lui souhaitons la bienvenue.



NOUVEAU SERVICE!

Depuis le 4 septembre 2023, la Mairie de Saint-André-de-Corcy est dotée du matériel nécessaire pour réaliser les Cartes Nationales d'Identité (CNI) et les passeports.

Les demandes s'effectuent à la mairie et sur rendez-vous ; 2 étapes à suivre :

1. Effectuer une pré demande en ligne sur le site de l'ANTS.
2. Prendre rendez-vous sur le site de la Mairie dans "Démarches et formalités" ou à l'accueil au 04 72 26 10 30.

Lors de votre rendez-vous, venez **obligatoirement avec les originaux des pièces justificatives** :

- le numéro ou QR code de la pré demande : il est conseillé d'imprimer le récapitulatif.
- la planche de photos, conforme aux normes, de moins de 6 mois, non découpée
- un justificatif de domicile, même si vous le faites valider par l'ANTS
- un timbre fiscal

Tout dossier incomplet sera refusé. Pour connaître les pièces justificatives à fournir, vous pouvez consulter ces pages :

- CNI : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358>
- Passeport : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360>

RENCONTRE ÉLÈVES-AGENTS D'ENTRETIEN

Fin septembre, Nadège, Virginie, Chantal, Isabelle et Nathalie, agents d'entretien, sont allées à la rencontre des élèves, se rendant dans toutes les classes de l'école élémentaire.

Elles ont présenté les tâches de leur travail quotidien. Sur cette base, les élèves ont réfléchi et échangé sur ce qui permettrait de faciliter leur travail dans la classe et dans les lieux communs.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre du projet d'école visant à développer l'éducation au développement durable au quotidien et agir en faveur du climat scolaire (qualité de vie à l'école et coopération).



ÉVÈNEMENTS

Pour tout savoir sur les événements, consultez la page dédiée du site de la mairie ou le canal "Événements" de PanneauPocket.

ACTIONS SOCIALES



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Saint-André-de-Corcy fait peau neuve et vous présente son nouveau logo, ses actions et ses intentions.

Fin 2022, la commune s'est dotée d'un agent social en la personne de Lucie ROUX qui apporte un nouvel élan au CCAS, qui a décidé d'élargir ses activités et de proposer au plus grand nombre et à toute génération, un éventail d'actions sociales pour mieux se retrouver et vivre ensemble.

C'est ainsi que le 25 août 2023, avec Cinébus, entreprise locale située en Haute-Savoie, le CCAS était prêt pour un ciné en plein air... projection qui finalement a eu lieu dans la salle polyvalente, la météo en ayant décidé autrement!

Quoiqu'il en soit, votre participation et vos retours suite à cette première expérience donnent raison au CCAS de développer ce type d'activités.



Au printemps, c'est une mutuelle communale qui est proposée aux habitants de Saint-André-de-Corcy. La mutuelle Mutualp a été choisie et M. Falconnet est votre interlocuteur pour tout renseignement et toute souscription.



Un flyer est joint à cette lettre pour en savoir plus et M. Falconnet sera présent dans le village lors des permanences en mairie les vendredis 10 novembre et 1er décembre de 8h30 à 17h30.

Vous devez prendre rdv directement auprès de M. Falconnet au 06 16 24 92 28 ou mutualp-communales@mutualp.fr.



Dimanche 17 décembre 2023, de 14h00 à 17h00, en salle polyvalente aura lieu le goûter des aînés.

La commission CCAS a sélectionné *Chris 01 Animations* pour animer cet événement dédié.

Si vous êtes nés avant 1953 inclus et que vous habitez Saint-André-de-Corcy, le CCAS vous convie à ce moment festif autour d'un goûter et d'un spectacle.

Votre présence est soumise à inscription, les personnes de 70 ans et plus inscrites sur les listes électorales recevront par courrier postal un bulletin d'inscription. Pour les personnes non inscrites, s'adresser à la mairie.

Si vous êtes seul, vous pouvez venir accompagné d'une personne qui doit également s'inscrire en tant qu'accompagnateur.

Délaï de fin d'inscription : **samedi 18 novembre 2023**.



Avec ECLAT, le CCAS a répondu à un appel d'offre de ADAPA pour organiser des ateliers de prévention visant à améliorer la qualité de vie et répondre aux besoins des personnes : qu'elles soient âgées, fragilisées par une dépendance ou un handicap, présentant les premiers effets de l'âge ou encore pour celles en parfaite santé. 9 séances ont été planifiées cette année, elles se termineront fin novembre pour les 10 participants.

En 2024, le CCAS poursuit l'objectif de **prévenir pour mieux vivre et bien vieillir** avec 9 autres séances.



Corcy News

Edité par la mairie de Saint-André-de-Corcy

☎ 04 72 26 10 30

🌐 saintandredecorcy.fr

Retrouvez toute l'actualité de la commune sur :

L'application PanneauPocket

La page Facebook



M. Waksberg a fait sa rentrée en tant que directeur de l'école maternelle. Une nouvelle agent spécialisé des écoles maternelles a également rejoint l'équipe : Marie-Carmen Seve.

Nous suivons de près l'évolution des effectifs des écoles et du périscolaire. Malgré la fermeture d'une classe de maternelle, nous observons une stabilité des effectifs avec 240 élèves en élémentaire et 100 enfants en maternelle pour cette rentrée.

Par ailleurs, les inscriptions à la cantine sont en **augmentation avec 265 enfants** contre 245 à la rentrée 2022.

Pour la maternelle, le nombre d'inscrits est passé de 100 à **135 enfants** avec une liste d'attente pour le mercredi.

LE CMJ

En fin d'année, cela fera 3 ans que l'actuel **Conseil Municipal des Jeunes** intervient sur la commune, notamment à travers leur projet principal d'embellissement du plateau sportif. Ils ont su s'engager et représenter les jeunes citoyens du village. Bravo à eux!

Il est temps de passer le relais : nous allons procéder à des élections. Comme pour l'édition précédente, les jeunes élèves des classes de CM1 et de CM2 habitant Saint-André-de-Corcy sont éligibles et seront sollicités pour se porter candidats.

Le 23 novembre 2023, les élèves éliront 8 jeunes élus, 4 filles et 4 garçons sous le préau de l'école. En attendant, les candidats se feront connaître en Mairie après une présentation du rôle du jeune élu qui se fera dans les classes. Ils devront remplir un dossier du candidat mentionnant leurs motivations. A suivre!



Elections le 23 novembre 2023

PLANTATION D'ARBRES FRUITIERS

Ce sera la dernière action du CMJ 1ère édition telle que constitué actuellement!

Le **18 novembre 2023**, nous compléterons notre verger sur le plateau sportif en ajoutant des arbres fruitiers.

Ce sera aussi l'occasion de nous occuper, ensemble, des arbres plantés l'an dernier en procédant à leur paillage.

Si vous souhaitez contribuer et nous rejoindre, faites le savoir en mairie ou envoyez un mail à accueil@saintandredecorcy.fr ou à d.zebboudj@saintandredecorcy.fr.



ARNAQUES AU DEPANNAGE A DOMICILE

La direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) lance une campagne de sensibilisation et d'information des consommateurs sur les arnaques variées, relevées dans le domaine du dépannage à domicile.

Pour plus d'information, rendez-vous sur

<https://www.economie.gouv.fr/dgccrf/Publications/Vie-pratique/Fiches-pratiques/Depannage-a-domicile>

